

N° 2024-011

**OBJET :**

*Marchés publics – Restructuration du centre de vacances de Chelles à Saint Jean d'Aulps – Modifications du marché en cours*

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 10 janvier 2024

Présents :

Mmes BUET Emmanuelle, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérard.

**Résultat du vote :**

votants : .....23  
pour : .....23  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données par :

- BERNAZ Célia à VUAGNOUX Jean-Louis,
- MUFFAT Jean-François à TROMBERT Fabien.

Monsieur Gérard LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué pour la restructuration du centre de vacances de Chelles à Saint Jean d'Aulps en vue de la création de logements saisonniers. Il fait part de la nécessité de passer des avenants pour les lots n° 4 et 5 :

- Lot n° 4 – Démolition intérieure – Gros œuvre
  - Titulaire : BATI-CHABLAIS
  - Montant initial : 460 432,45 € HT
  - Avenant n° 1 : 40 947,32 € HT
  - Avenant n° 2 : -13 239,65 € HT
- Lot n° 5 – Charpente – Couverture – Zinguerie
  - Titulaire : TOITS ET CHARPENTES DOMENGET
  - Montant initial : 432 520,50 € HT
  - Avenant n° 1 : -11 960,00 € HT

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- décide de modifier le marché en cours dans les conditions qui lui ont été présentées,
- autorise Monsieur le Président à signer les avenants joints en annexe de la présente délibération.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD


